

ASSOCIATION

Victimes de la révolution verte

L'association Phyto-victimes a été créée le 19 mars 2011 à Ruffec. «Les statuts viennent d'être déposés à la préfecture et nous avons à ce jour 150 demandes d'adhésion. Nous espérons 200 à la fin de l'année.» Le président, Paul François, est cet agriculteur de Bernac, près de Ruffec en Charente, qui s'est intoxiqué en 2004 au Lasso, herbicide commercialisé par Monsanto et depuis retiré de la vente. Le tribunal des affaires de sécurité sociale (Tass) a reconnu en 2008 le lien entre ses problèmes de santé (pertes de connaissance, malaises, maux de tête à répétition) et l'exposition massive au Lasso de 2004. Le jugement a été confirmé en appel en janvier 2010. Parallèlement, Paul François a entamé une procédure contre Monsanto.

Extrêmement médiatisée, cette affaire a ouvert une brèche dans la carapace mutique du monde agricole. Les appels d'agriculteurs, de femmes d'agriculteurs, se sont multipliés chez Paul François. «Il y a de nombreux drames, des gens gravement malades, des morts.»

Le premier objectif de Phyto-victimes est donc d'aider les professionnels utilisateurs de pesticides à savoir si leur maladie est liée à leur activité et, le cas échéant, à faire reconnaître leur pathologie comme maladie professionnelle. «Aujourd'hui, c'est très difficile parce que, en premier lieu, aucune des maladies professionnelles agricoles inscrites au tableau de la Mutualité agricole n'est liée aux pesticides.» L'aide apportée par l'association est d'abord d'orienter les malades dans le labyrinthe administratif et judiciaire et «si cela ne suffit pas», les juristes, médecins et chercheurs adhérents apporteront leur concours à la constitution des dossiers.

Le deuxième objectif est de «faire un contrepoids au discours de l'Union des industries de la protection de la plante (UIPP) et faire en sorte que les pouvoirs publics prennent conscience de la gravité du problème». L'association souhaite notamment que ces derniers modifient les tableaux des maladies professionnelles, rendent les centres anti-poisons indépendants et qu'ils changent les processus d'homologation des produits.

Paul François annonce un scandale de la même ampleur et sur le même modèle que celui de l'amiante. «Phyto-victimes parlera pour le monde paysan. Si moi j'ai attaqué Monsanto, à plusieurs on peut faire avancer les choses.»

Aussi, les résultats définitifs de l'étude Agrican (Agriculture & cancer) sont-ils très attendus. Menée auprès de plus de 180 000 personnes, cette étude coordonnée par Pierre Lebaillly, du Groupe régional de recherche sur le cancer (Greca) de Caen, est la première analyse d'envergure des effets potentiels des expositions professionnelles agricoles sur la santé des agriculteurs. D'après les premiers résultats diffusés en décembre 2010, il apparaît que si globalement les agriculteurs meurent moins de cancer que le reste de la population, ils

sont en même temps plus concernés par certains types précis comme les cancers de la prostate, de la peau ou du sang, ou encore par les maladies de Parkinson ou de Charcot. Reste aux chercheurs à croiser les données pour mettre en évidence les liens entre l'exposition aux pesticides et les pathologies.

Anh-Gaëlle Truong

www.phyto-victimes.fr
Tel. 06 48 86 78 79
(demander Guillaume)



Noémie Pinganaud

NOTRE POISON QUOTIDIEN
Le documentaire de Marie-Monique Robin, *Notre poison quotidien*, s'ouvre sur la réunion à l'initiative du Mouvement pour le droit et le respect des générations futures (MDRGF) tenue en janvier 2010 à Ruffec d'une trentaine d'agriculteurs, dont Paul François et Yannick Chenet, viticulteur de Saujon depuis décédé d'une leucémie. Cette réunion peut être considérée comme une première pierre à la création de Phyto-victimes. Mais la journaliste pousse

son enquête au-delà des effets des produits phytosanitaires sur les utilisateurs, elle s'interroge sur les effets que peuvent avoir les résidus de pesticides mais aussi l'aspartame et le bisphénol A présent dans les plastiques alimentaires sur notre santé à tous. La démonstration fait d'autant plus froid dans le dos qu'elle met aussi en avant les défaillances et l'opacité des processus d'homologation aussi bien que les pressions des industriels, affligeants de mauvaise foi.